

HIVER 2017

BONIFICATION DU FONDS DE GRÈVE

On se donne les moyens de se battre!

Les Métallos se donnent plus de moyens pour tenir le temps qu'il faut afin de gagner leurs batailles en cas de grève ou de lockout: le fameux jour de plus! Le Fonds de grève du District 5, au Québec, est en effet bonifié substantiellement. C'est ce qui a été décidé le 20 janvier dernier lors d'une réunion à Québec des sections locales y participant.

La bonification des prestations de conflit n'entraînera pas pour autant de hausse des cotisations. «*Notre Fonds de grève du District 5 est en excellente santé. On peut se permettre de hausser les prestations sans changer les cotisations. Au Syndicat des Métallos, tous ceux qui vont choisir de se battre pour améliorer leur sort vont être soutenus*», lance

le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau.

Lorsqu'un groupe entre en conflit, il peut compter sur le Fonds de grève international – également en très bonne santé financière – auquel s'ajoute le Fonds de grève du District 5, si la section locale est membre. Ce sont les prestations de ce deuxième fonds de grève qui seront bonifiées. Dans les deux cas, ces fonds servent à soutenir les grévistes et ne constituent pas un prêt remboursable à la fin du conflit, comme c'est le cas chez certains syndicats. «*On est équipé pour faire face à la musique. Le message que ça envoie est clair: dans une guerre d'usure, les patrons ne gagneront pas contre les Métallos*», ajoute Alain Croteau.



Il y en a du chemin qui a été parcouru depuis la grève mythique de 1957, alors que le Syndicat des Métallos se battait pour la reconnaissance syndicale à la mine de Murdochville. Quelque 13 ans plus tard en 1970, les Métallos créaient le Fonds de grève du District 5, qui sera bonifié significativement en 1980. Un nouveau cap est aujourd'hui franchi avec une hausse importante des secours.

Hausse importantes

Les secours de grève du District 5 commenceront donc à être versés dès la deuxième semaine du conflit, plutôt qu'à partir de la troisième semaine. Des paliers ont été ajoutés et dans tous les cas de figure, les montants du District 5 sont majorés. Lorsqu'on combine le Fonds de grève international et celui du District 5, les secours seront donc de 250\$ de la deuxième à la sixième semaine, de 275\$ jusqu'à la 11^e semaine,

de 300\$ jusqu'à la quinzième, de 325\$ jusqu'à la vingtième et 350\$ pour les suivantes.

Cependant, les sections locales qui ne cotisent pas au Fonds du District 5 recevront 200\$ à partir de la 4^e semaine. «*On invite tous ceux qui ne cotisent pas encore au Fonds de grève du District 5 à en discuter en assemblée générale. Ça peut faire toute la différence en cas de conflit. C'est important de se donner les moyens de nos ambitions lors des négociations*», fait valoir Alain Croteau.



JOCELYN DESJARDINS

Lors d'une réunion le 20 janvier dernier à Québec, les délégués des sections locales cotisant au Fonds de grève du District 5 ont convenu d'une hausse des secours de grève, sans pour autant modifier le niveau des cotisations.

CALENDRIER

Activités de formation

Mars

Alerte aux décibels
1^{er} au 3 à Brossard

Introduction à la santé et la sécurité au travail
8 au 10 à Québec

Introduction à la santé et la sécurité au travail
13 au 15 à Brossard

Avril

Déléguées et délégués
5 au 7 à Québec

Enquête d'accident
5 au 7 à Brossard

Finances de la SL
19 au 21 à Québec

Introduction à la santé et la sécurité du travail
19 au 21 à Rouyn-Noranda

Mai

Déléguées et délégués
1^{er} au 3 à Montréal

Déléguées et délégués
3 au 5 à Sept-Îles

Information et médias sociaux
3 au 5 à Brossard

Déléguées et délégués de site (SL 8922)
15 au 17 à Montréal

Déléguées et délégués
29 au 31 à Brossard

Dossier du grief
29 au 31 à Trois-Rivières

Juin

Information et médias sociaux
5 au 7 à Rouyn-Noranda

Introduction à la santé et la sécurité au travail
12 au 14 à Ste-Thérèse

Mission du Fonds humanitaire en Afrique du Sud

Frédéric Paradis, de la section locale 7493 chez Poudres Métalliques de Rio Tinto à Sorel-Tracy, faisait partie d'une délégation de trois personnes représentant le Fonds humanitaire des Métallos (FHM) à Johannesburg en Afrique du Sud du 18 au 26 septembre 2016. Ces trois métallos ont participé à l'École de mondialisation annuelle du Groupe de ressources et d'information sur le travail dans le monde (ILRIG), un partenaire de longue date du FHM.

ILRIG se consacre notamment à l'éducation et à la recherche. Il fournit de la formation sur les droits humains et apporte son soutien à des organisations et des groupes communautaires composés de personnes qui vivent dans une grande pauvreté, de chômeurs, de travailleurs



Le confrère Frédéric Paradis a pris cette photo lors d'un atelier de formation de l'École de mondialisation annuelle du Groupe de ressources et d'information sur le travail dans le monde (ILRIG).

agricoles, de travailleurs précaires et de groupes qui cherchent à avoir un logement décent.

L'équipe du FHM était composée de formateurs métallos expérimentés. Les membres de la délégation rédigent présentement leurs observations sur les méthodes éducatives utilisées.

ILRIG a des liens solides avec les organisations populaires et les militants et est impliqué de façon importante dans les luttes des communautés et des milieux de travail.

Le message central d'ILRIG porte sur la solidarité car elle est source d'espoir de changements.

Le Fonds humanitaire aide les gens d'ici

Le Fonds humanitaire des Métallos a versé 33 000\$ à des banques alimentaires et des organismes communautaires qui viennent en aide aux moins nantis à travers le Québec. «Nous avons la chance d'avoir un emploi et de pouvoir subvenir aux besoins de nos familles. Mais nous savons aussi, pour l'avoir vu trop souvent, que tout cela peut être très précaire. Nous avons conscience que lors de périodes difficiles, la solidarité fait toute la différence», fait valoir le directeur Alain Croteau, en annonçant les dons à onze organismes.

On voit ci-dessus l'équipe de la cuisine collective Hochelaga-Maisonnette avec Daniel Mallette et Nancy Lapointe de la SL 1976 des Métallos. À gauche, on voit le coordonnateur des Métallos de la région de Brossard, Denis Trotter remettre un don au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook, en compagnie de Dany Maltais de la SL composée 7531.

Des dons ont aussi été remis au Carrefour d'alimentation Sainte-Barnabé, à la Maison du Père, au Bon Dieu dans la rue, à Moisson d'Alma, à L'Entraide Bécancour, au Service alimentaire communautaire de Salaberry-de-Valleyfield, à L'Espoir de Shelna d'Havre Saint-Pierre, au Centre d'intervention le Rond Point de Sept-Îles et à la Maison de la famille de Port-Cartier.



UN POUR TOUS TOUS MÉTALLOS

C'est sur le thème «Un pour tous, tous Métallos», que s'est tenue la 52^e assemblée annuelle à Trois-Rivières du 23 au 25 novembre 2016, à laquelle ont participé quelque 450 délégués et observateurs. Il s'agissait de la première assemblée de la nouvelle équipe formée par le directeur Alain Croteau et son adjoint Dominic Lemieux.

Le directeur Alain Croteau a donné le ton en soulignant que «lorsqu'un boss s'attaque à un d'entre nous, c'est à tout le monde qu'il s'attaque, à tous les collègues, à tous les métallos, à nos alliés». Cet état d'esprit s'est traduit tout au long de l'année dans l'attitude des Métallos lors des deux conflits de travail portant sur les clauses orphelin dans les régimes de retraite. C'est aussi ce qu'on a constaté lorsqu'une minière a tenté de s'en prendre au président

d'une section locale pour des propos tenus lors d'un comité de travail gouvernemental sur la santé et la sécurité dans les mines souterraines.

L'adjoint au directeur québécois, Dominic Lemieux, a quant à lui insisté sur l'importance de «faire du syndicalisme sur le terrain, de toujours rester connecté. C'est en restant 'grounded' sur notre monde qu'on peut prendre les meilleures décisions.»

Parole aux membres

Ce souci d'être ancré dans le quotidien des membres s'est reflété dans le programme de l'assemblée annuelle. Deux tables rondes réunissant des dirigeants de sections locales ont été organisées. La première, traitant de la santé et de la sécurité du travail, a réuni le président de la SL 9291, André Racicot, à propos de la sécurité dans les mines, le représentant en



Le directeur québécois Alain Croteau (à droite) et son adjoint, Dominic Lemieux (à gauche), ont tenu la barre de l'assemblée.

prévention chez ArcelorMittal à Longueuil, Pierre-Luc Leblanc, à propos d'un tragique accident et l'avocate Katherine-Sarah Bouffard-Larouche au sujet du droit de refus (Voir p. 6-7). Une deuxième table ronde a porté sur les clauses orphelin dans les régimes de retraite (Voir p. 5), au cours de laquelle on a pu entendre les présidents des SL 6658 et 6213, Éric Boulanger et Alain Desjardins, qui ont tous deux mené des grèves victorieuses, ainsi que le président de la SL 6818 chez Infasco, Marc-André Ross, qui a expliqué la dynamique d'un

milieu de travail où une telle clause a été introduite. Des conférenciers ont complété l'atelier, soit la professeure de relations industrielles, Mélanie Laroche, et les dirigeants du groupe de pression Force jeunesse, Nolywé Delannon et Julien Nepveu-Villeneuve. Le chercheur Philippe Hurteau de l'IRIS a mis en contexte les revendications sur un salaire minimum à 15\$ (Voir p. 9). Soulignons par ailleurs qu'un suivi des résolutions de l'année précédente a été effectué dès le premier jour de l'assemblée, une façon de faire qui devrait se poursuivre.



La section locale 9700 chez ABI à Bécancour a reçu le prix Reconnaissance Métallos 2016 pour son soutien aux groupes en conflit. Après avoir traversé un conflit en 2004, la SL a mis sur pied un fonds spécial dans lequel chaque membre verse 2\$ par semaine. Ce trésor de guerre a permis d'aider plus d'une trentaine de groupes en conflit à ce jour. Félicitations à ce groupe qui s'est donné les moyens de sa solidarité.



DANIEL MALLETTE

Des discussions de fond ont eu lieu lors de la table ronde sur la santé et la sécurité animée par le responsable du service de SST aux Métallos, René Bellemare (à gauche). On voit ici le représentant en prévention de la SL 8897, Pierre-Luc Leblanc, l'avocate Katherine-Sarah Bouffard-Larouche et le président de la SL 9291, André Racicot.

TABLE RONDE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ Le droit de refus : un devoir !

Une grande place a été accordée à la santé et sécurité au travail lors de l'assemblée annuelle.

« Si on ne s'en occupe pas, personne ne le fera », a lancé le responsable du service de santé et sécurité des Métallos, René Bellemare, en donnant le coup d'envoi d'une table ronde à laquelle participaient le président de la section locale 9291, André Racicot, le représentant en prévention de la section locale 8897, Pierre-Luc Leblanc et l'avocate Katherine-Sarah Bouffard-Larouche. Chacun a rappelé l'importance de se prévaloir de son droit de refus lorsqu'une situation au travail met notre vie en danger. Tous ont aussi rappelé le rôle de « chien de garde » du syndicat.

Une journée sous terre

Le confrère André Racicot a raconté l'horreur

vécue par des mineurs de la mine Westwood coincés sous terre à la suite d'un effondrement. Il a du

« Le droit de refus, ça peut sauver des vies! »
- André Racicot

même souffle dénoncé les politiques d'austérité qui font passer la rentabilité des compagnies avant la santé et la sécurité des travailleurs. « Les plans et devis étaient inadéquats... La mine était sous pression pour payer les investissements plus vite. »

Le 26 mai 2015, neuf travailleurs ont été coincés sous terre, dont un qui est resté tout seul caché sous sa machine pendant 18 heures. Plusieurs ont dû être relocalisés à d'autres postes et d'autres sont en arrêt de maladie. « Ça laisse des marques. Il y en a même qui ne sont pas capables de

descendre dans leur cave », fait remarquer André Racicot.

Un tsunami dans un milieu de travail

Le représentant en prévention chez ArcelorMittal Longueuil, Pierre-Luc Leblanc, a quant à lui décrit avec émotion une autre tragédie. Le 19 février 2016, son confrère Ian Lavoie s'est retrouvé coincé sous un fardeau de tiges de métal, propulsé contre des tiges brulantes. « Les fardeaux étaient empilés en porte à faux et se sont écroulés... Un accident de travail, ça ne touche pas qu'un travailleur, c'est un

tsunami dans un milieu de travail », a expliqué Pierre-Luc Leblanc.

La compagnie a essayé de jeter le blâme sur les travailleurs, de se décharger de ses responsabilités. L'employeur a mis de la pression pour que la production recommence rapidement, sous la menace d'une fermeture. Ce qu'a dénoncé le représentant en prévention.

« Refuser un travail dangereux, c'est plus qu'un droit, c'est un devoir! », a conclu M^e Katherine-Sarah Bouffard-Larouche, qui a expliqué comment se prévaloir de son droit de refus.

Mélanie Tremblay
correspondante

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Surdité professionnelle reconnue

Un travailleur de la section 9414 chez Transformateur Delta à Granby ayant reçu un diagnostic de surdité neurosensorielle s'est vu reconnaître par le Tribunal administratif du travail la lésion de surdité professionnelle qui lui avait été refusée par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). La décision rendue se base sur la preuve de la concordance de l'audiogramme avec le diagnostic établi et l'exposition du travailleur à des bruits excessifs

IAN LAVOIE TÉMOIGNE DE SON ACCIDENT DE TRAVAIL

Quand la vie bascule

Il y a un an, le 19 février 2016, la vie de Ian Lavoie a basculé. Ce métallo à l'aciérie d'ArcelorMittal à Longueuil a subi un grave accident. Après une opération de 13 heures, entre la vie et la mort, l'amputation d'une jambe et plusieurs autres chirurgies, il marche à nouveau et célèbre la vie. Témoignage d'un miraculé.

Finisseur à l'usine d'ArcelorMittal de Longueuil, Ian Lavoie était allé donner un coup de pouce dans un autre département, à l'expédition. En une fraction de seconde, un paquet de barres de 23 pi (des fardeaux) lui est tombé dessus, sectionnant sa jambe sur le champ et le faisant tomber sur un fardeau brûlant sortant du laminoir.

Le combat commence. Longtemps premier répondant dans les équipes de secours d'ArcelorMittal, il savait qu'il mettait plus de chances de son côté s'il restait éveillé. « J'ai lutté très fort, ce n'était pas facile. J'ai eu comme une fureur de vivre. Quand j'étais sous les barres, je pensais à mes enfants et à Valérie, ma blonde. Y'était pas question que je parte. Je me suis battu », explique ce père, lui-même orphelin de parents, comme sa blonde.

Après un coma de trois semaines, il était « juste content d'être vivant, de [se] réveiller ». Mais la bataille est loin d'être terminée. Il passera plusieurs mois à l'hôpital, puis dans un centre de réadaptation

jusqu'en août. Un an plus tard, il poursuit la réadaptation à l'externe avec sa prothèse de « robocop », délaissant même la canne pour marcher.

Prévention

Avec du recul, il constate que l'accident dont il a été victime aurait pu être évité si les dangers avaient été limités sur les lieux de travail. L'enquêtrice de la CNESST a d'ailleurs talonné l'employeur à propos de certaines situations, lequel a contesté son rapport devant les tribunaux.

« J'ai vu des choses qui n'avaient pas lieu d'être dans les entrepôts. Des piles non conformes. On était peut-être rendu habitué. Peut-être qu'on fermait les yeux, qu'on passait à côté. C'est une aciérie, y'a des risques partout », constate Ian Lavoie après coup.

« C'était comme une épée de Damoclès qui était au-dessus de notre tête. Le 19 février à 4 h 45, l'épée est tombée. »

Aujourd'hui, il salue le travail des représentants en prévention. Il a envie de partager un message à tous les travailleurs. « Des fois, ça peut arriver qu'on dise 'ils sont fatigués avec la santé et la sécurité'. Je l'ai déjà dit moi aussi. C'est leur job, c'est leur travail. Pis là, je m'en rends compte que c'est super important,

On peut visionner sur le compte YouTube MetallosD5 l'entrevue avec Ian Lavoie.

Des sections locales qui voudraient l'inviter à témoigner sur la santé et la sécurité peuvent communiquer avec leur représentant syndical.



DANIEL MALLETTE

Le confrère Ian Lavoie, finisseur chez ArcelorMittal à Longueuil était présent à l'assemblée annuelle, livrant un témoignage touchant.

la vigilance, les systèmes de sécurité, ils nous protègent. »

Il a assisté à l'assemblée annuelle des Métallos en novembre 2016, saluant le travail de ses collègues de la SL8897, l'appui de sa famille et de ses amis dans cette épreuve.

Le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau, a rappelé qu'il ne faut pas avoir peur de déranger quand il est question de santé et de sécurité. « Oui, des fois l'employeur va essayer de nous en faire payer le prix en disant qu'on a exercé un droit de refus abusif. Mais il faut se battre jusqu'au bout, faut pas lâcher le morceau. Le droit de refus, c'est plus qu'un droit, c'est un devoir! », a-t-il fait valoir.

Bienvenue aux nouveaux membres

- IN4 Gardiennage & Sécurité / chemin de Chambly, Longueuil
- IN4 Gardiennage & Sécurité / rue du Square-Victoria
- Akzo Nobel Pâte et performance Canada
- Compagnie d'Arrimage du Nord
- 9207-4145 Québec Inn (Hilton Garden Inn)
- L. Vennes & Fils (Shawinigan) / Rio Tinto Alcan
- Mines Richemont (Rouyn-Noranda) / Mine Beaufor
- Trimax Sécurité (Quartier général de police / Cour municipale)
- Résidence Jardin Botanique
- Béton Rive-Sud (1990)
- AerRianta International (Amérique du Nord) / Saint-Laurent
- Axia services / Montréal
- Dalkotech
- Paa-Net buanderie & nettoyage à sec



Assemblée annuelle

Le recrutement en tête

Recruter de nouveaux membres, c'est aider davantage de travailleurs à se faire respecter, à améliorer leurs conditions de travail, à mieux protéger leur santé et leur sécurité. C'est

aussi essentiel pour que notre organisation puisse continuer à offrir des services de qualité aux membres et à influencer les décisions dans l'intérêt des membres.

Lors des rencontres régionales en 2016, des ateliers ont permis de réfléchir sur les façons d'améliorer notre recrutement. Le coordonnateur au recrutement, Mario Denis, en a fait la synthèse à l'assemblée annuelle. « Vous êtes les yeux et les oreilles de notre organisation sur le terrain, dans chacune des régions. Vous connaissez les endroits qui gagneraient à être syndiqués »,

expliquait-il, invitant les dirigeants syndicaux à être plus actifs dans le recrutement.

Pour donner un nouvel essor au recrutement, des séances de formation seront organisées ce printemps et l'automne prochain avec une soixantaine de militants des différentes régions. « L'idée, c'est d'agrandir le bassin de recruteurs, d'avoir des équipes de choc qui peuvent aider au moment de campagnes. Nous devons tous avoir le recrutement en tête et avoir les moyens de donner suite

aux pistes qui se présentent », souligne Mario Denis.

Plusieurs ont souligné l'importance d'une équipe de recruteurs reflétant bien les travailleurs à syndiquer, de tous les âges, hommes et femmes, de mêmes secteurs de travail ou régions. La formation permettra de diversifier les profils.

Pour suivre cette formation et participer aux efforts de recrutement sont invités à communiquer avec leur permanent ou coordonnateur.



Partageons la bonne nouvelle!

Une vidéo d'animation sur la syndicalisation avec les Métallos a été diffusée dans le cadre de l'assemblée annuelle. Elle est disponible sur la chaîne YouTube des Métallos. N'hésitez pas à partager cette vidéo qui explique, tout en humour, ce qu'apporte un syndicat dans un milieu de travail. (<https://lc.cx/Jcrv>)



L'adjoint au directeur Dominic Lemieux a animé une table ronde sur les clauses orphelin avec Marc-André Ross de la SL 6839, Alain Desjardins de la SL 6213 et Éric Boulanger de la SL 6658.

TABLE RONDE SUR LES CLAUSES ORPHELIN Des guerriers Métallos

Une table ronde a réuni les présidents des sections locale 6658 chez Ciment Lafarge et 6213 chez Resco, Éric Boulanger et Alain Desjardins, dont les membres ont tous deux mené une grève de 3 mois contre les clauses orphelin en 2016 ainsi que le président de la section locale 6839, chez Infasco, Marc-André Ross, qui amorcera bientôt une première négociation avec une majorité « d'orphelins de régime de retraite ».

Éric Boulanger et Alain Desjardins ont raconté leur bataille, alors que leur employeur voulait, entre autres, enlever les régimes de retraite à prestations

déterminées aux plus jeunes, malgré une excellente capitalisation. Soulignant à quel point la solidarité des métallos de partout avait fait la différence. « T'as beau dire à tes membres que ça va bien aller, mais quand un groupe vient te voir sur la ligne avec des palettes de bois et un chèque, ça a beaucoup d'impact sur la solidarité des membres », a expliqué Éric Boulanger. Alain Desjardins approuve et lance avec un grand sourire : « Je n'ai peut-être pas de tatous, mais je suis maintenant tatoué métallos! Je peux vous dire qu'on est mieux debout dehors qu'en dedans à genoux! »

Chez Infasco, une clause orphelin avait été acceptée en 2005, sous une menace de fermeture. Alors « petit nouveau », Marc-André Ross entendait des collègues demander « on va-tu se battre pour du monde qui ne sont pas aujourd'hui ici? ». « Et bien! Ils sont là aujourd'hui et ils sont en majorité. »

Si c'était à refaire, le dirigeant syndical pense que son groupe « irait se battre ». « Je ne suis pas certain que l'employeur aurait mis la menace de fermeture à exécution. » Une chose est certaine : il y aura « un gros travail de plancher » à l'aube de la prochaine négociation pour unir les troupes.

Résister à la tentation de créer des orphelins

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la présence de clauses de disparité (ou orphelin) n'est pas liée aux facteurs économiques. C'est un des constats qui ressort de la recherche de la professeure de relations industrielle Mélanie Laroche.

Elle fait une différence entre les disparités salariales et celles portant sur des aspects normatifs. Au chapitre des disparités salariales, on constate qu'il s'en négocie moins dans les milieux urbains, où il y a un taux de syndicalisation élevé, un syndicat fort, et une bonne proportion de femmes dans le secteur. Mais on en retrouve davantage dans des syndicats plus vieux du secteur manufacturier, qui ont récemment négocié des concessions et accepté de la sous-traitance.

Le portrait est différent lorsque les clauses de disparité ne touchent pas les salaires. On en retrouve plus dans des syndicats forts, dans des secteurs où le taux de syndicalisation est élevé et où les conventions comprennent des clauses de sécurité d'emploi. « Les données indiquent qu'il y a eu un trade off [un échange]. Ce n'est pas des syndicats sans ressources ou démunis de pouvoir qui ont choisi de négocier des clauses de disparité sur les aspects non salarial. »

Elle se réjouit de voir les Métallos mobilisés sur le sujet. « Quand il y a une directive claire d'une organisation syndicale qui dit 'on va se battre contre les clauses orphelin', ça fait une différence. »

Dominic Prévost
correspondant



Assemblée annuelle

Daniel Boyer: Renouer avec l'action politique

C'est un appel à renouer avec l'action politique qu'a lancé le président de la FTQ, de passage à l'assemblée annuelle 2016 des Métallos. Alors que les inégalités sociales s'accroissent, que les pdg gagnent 184 fois le salaire moyen d'un travailleur, qu'on vit plus vieux selon l'endroit où on naît, « ça va prendre de l'action politique pour changer ça, pour amener nos membres à faire des choix différents », a fait valoir Daniel Boyer. Il a souligné que le gouvernement Couillard a coupé 2,4 milliards de dollars dans les budgets de la santé et de l'éducation depuis son arrivée en poste. « Si on veut réellement combattre les inégalités, il faut des services publics de qualité, accessibles. C'est pas ce que nous offre le Parti libéral », a ajouté ce dernier, soulignant que les inégalités sociales s'accroissent au Québec. « Peut-être moins rapidement qu'ailleurs dans le monde à cause du modèle québécois, mais ça augmente quand même. »



Daniel Boyer

Il s'est moqué des patrons avec une Mercedes dans le garage, un gros chalet et une grosse maison, qui s'opposent aux augmentations du salaire minimum.

« C'est avec notre action politique, en partageant ces informations avec nos membres, qu'on fera en sorte de d'opter pour des choix différents aux prochaines élections », a conclu Daniel Boyer.

Force jeunesse: un allié pour une loi contre les clauses orphelins

Deux représentants du groupe Force jeunesse, Nolywé Delannon et Julien Nepveu-Villeneuve ont assisté aux discussions sur les clauses orphelin et pris la parole à l'occasion de l'assemblée annuelle 2016. Le lobby de l'organisme avait grandement contribué à l'adoption de la loi interdisant les clauses orphelin dans les salaires en 2001. Force jeunesse est encore aujourd'hui de la bataille pour l'élargir aux régimes de retraite et aux assurances. « Il a fallu une conscientisation de tous les partis politiques. Maintenant tous les partis ont une position unanime [pour l'interdiction]. Tout ce qu'il faut, c'est que le gouvernement agisse », a fait valoir Nolywé Delannon.



Nolywé Delannon et Julien Nepveu-Villeneuve du groupe Force jeunesse



Lendemain d'élections américaines

Les allocutions du président international, Leo Gerard et de la vice-présidente internationale de notre syndicat, Carol Landry, étaient attendues, en cette ère post-élection américaine.

« On a l'impression de se réveiller d'un cauchemar. La femme la plus qualifiée pour la job a perdu, battue par le candidat le moins qualifié de tous les temps », a commenté Carol Landry en parlant des dernières élections présidentielles aux États-Unis.

Avec près de 3 millions de votes de plus, Hillary Clinton a perdu à cause du système électoral américain. Elle a mené une campagne contre Donald Trump et n'a pas expliqué ce qu'elle ferait pour les travailleurs et travailleuses des régions industrielles qui ont perdu près de 4 millions d'emplois dans les dernières années, ont ajouté les dirigeants du syndicat international.

Le message de Donald Trump était plutôt : « Je ne suis pas un politicien professionnel, je vais faire le ménage, je vais déchirer les accords de libre-échange et je vais ramener les jobs aux États-Unis », a illustré Leo Gerard. Et les électeurs américains l'ont cru.

Trump n'est pas un ami des syndicats, ont insisté Carol Landry et Leo Gerard. Il appuie les lois antisyndicales



DANIEL MALLETTE

Le président international Leo Gerard

« Right to Work », qui risquent maintenant de se propager davantage. « L'élection de Trump va donner un regain aux forces de droite partout. Ce sera à nous de se battre contre ça. Il faut qu'on se prépare, au Canada, il faut faire des alliances avec les autres syndicats », a fait valoir Leo Gerard.

Le président a dénoncé le nouveau cabinet Trump, formé de millionnaires et de milliardaires, de 'union busters' (casseurs de syndicats), de racistes, de sexistes, d'une

ministre de l'Éducation défensive des écoles privées...

Certains politiciens de droite au Canada utilisent le même langage que la droite américaine. Ils prônent les mêmes lois antisyndicales, anti-travailleurs. Si jamais cette droite reprend le pouvoir, on risque d'assister à la même dérive qu'aux États-Unis. On doit rester vigilant, ont insisté Carol Landry et Leo Gerard.

Luc Laberge
correspondant



DANIEL MALLETTE

La vice-présidente Carol Landry

Prendre la menace Trump au sérieux

L'élection de Donald Trump « fait naître une menace pour les travailleurs et travailleuses du Québec et du Canada », estime le directeur canadien des Métallos, Ken Neumann.

En effet, les élans protectionnistes du président américain, qui a déjà annoncé son intention de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), font craindre une fermeture des frontières néfaste notamment pour les industries de l'aluminium, de l'acier, du ciment ou encore du bois d'œuvre. « Nous allons prendre cette menace très sérieusement. On ne laissera pas Donald Trump et l'aile droite américaine nous voler nos jobs et menacer notre prospérité. On va combattre la diabolisation de nos produits et de nos travailleurs », a lancé Ken Neumann à l'assemblée annuelle des Métallos de 2016.

Profitant de son passage au Québec, Ken Neumann a salué les batailles menées par plusieurs sections locales québécoises contre les clauses orphelin qui désavantagent les jeunes travailleurs. « Ce sont des victoires remarquables qui constituent des exemples pour tous les militants au pays. » Le dirigeant syndical canadien a également insisté sur la campagne « Arrêtons le carnage, appliquons la loi » pour que la loi permettant qu'un employeur puisse être tenu criminellement responsable d'un accident de travail soit bel et bien appliquée sur le terrain. « C'est outrageux qu'il y ait encore, bon an mal an, une moyenne de 1000 travailleurs tués au travail. Ça doit changer! », a conclu Ken Neumann.



Le directeur canadien Ken Neumann

CONFÉRENCE DU CHERCHEUR PHILIPPE HURTEAU En route vers le Minimum 15\$

Au-delà des slogans sur le salaire minimum, le chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), Philippe Hurteau, a expliqué pourquoi une hausse du salaire minimum à 15 \$ serait souhaitable économiquement et viable. Ce détenteur d'un doctorat en économie a déboulonné le discours du patronat voulant qu'une telle mesure soit nuisible à l'économie, montrant même que l'activité économique de nos régions pourrait s'en trouver ravivée.

Le conférencier frappe fort en disant « Une

personne sur quatre ne fait pas un salaire suffisant pour se sortir de la pauvreté ». Pour cet économiste, la hausse graduelle du salaire minimum est la solution de base pour relancer l'économie : si plus de Québécois ont les moyens de consommer, ça crée de l'emploi par la suite.

Qu'est-ce qu'un salaire viable? Le conférencier explique ce que serait un salaire qui permet d'avoir une marge de manoeuvre, de pouvoir participer à la vie sociale, de se sortir de la pauvreté et de faire des choix de vie.



Assemblée annuelle

DANIEL MALLETTE

Le chercheur Philippe Hurteau

Ce « salaire viable » varie toutefois d'une région à l'autre en fonction du coût de la vie : « Ça ne prend pas le même montant pour bien vivre à Gatineau qu'à Sept-Îles, se loger à Montréal coûte plus cher, etc. », note-t-il. Malgré les réalités différentes dans les diverses régions et mêmes dans les différents quartiers des grands centres, le salaire minimum devrait se trouver autour de 15 \$, ce qui permet d'atteindre un salaire viable à travers le Québec.

Le Conseil du patronat fait la guerre à cette mesure, prétendant qu'elle causerait

des pertes d'emplois, des fermetures de PME, une hausse de l'inflation. Le conférencier met en évidence qu'entre 2007 et 2010 le gouvernement libéral avait augmenté le salaire minimum de 0,50 \$ de l'heure, sans pour autant causer de pertes d'emplois. Bien au contraire, le Québec avait plutôt assisté à un regain de la consommation locale.

Un salaire de 15 \$ aurait aussi selon le chercheur un impact à la hausse sur les négociations collectives.

Nancy Thibeault
correspondante

Minimum 15\$ chez les Métallos

Dans la foulée de la campagne sur le Minimum 15\$, des négociations ont récemment permis à des métallos de dépasser ce fameux cap, ce qu'on souhaite pour tous. À la résidence pour personnes âgées Villa Port-Cartier, cela s'est traduit par une hausse immédiate de 34%, soit de 11,34\$ à 15,19\$ pour les préposées aux bénéficiaires.



« L'employeur y trouve son compte: ça va aider à retenir le personnel qualifié en poste. », explique le représentant syndical des Métallos, Yves-Aimé Boulay.

Chez Signalisation Ver-Mac, à Québec, le salaire d'entrée passera dans ce milieu de travail de 12,40\$ à 15,21\$ d'ici 2020, soit des hausses moyennes de 4% par année. « Nous avons négocié un excellent contrat. Les employeurs sont bien au courant de la campagne Minimum 15\$ et ça aide à mettre de la pression », explique le représentant syndical, Gordon Ringuette. Dans une autre convention signée récemment, les travailleurs de Premier Tech à Rivière-du-Loup ont également vu le salaire minimum passer dès la signature de 12,39\$ à 15\$.

EN BREF

Manifestation spontanée aux Poudres métalliques

Les travailleurs de Rio Tinto Poudres métalliques, section locale 7493, ont tenu une manifestation spontanée à la fin janvier pour protester contre la suspension d'un collègue de travail et pour dénoncer les mauvaises relations de travail. « On bat des records de production année après année, mais les départs à la retraite ne sont pas remplacés. Il y a de plus en plus de sous-traitance, les budgets de formation sont réduits. Il y a du laisser aller de la part de l'employeur en matière de santé et sécurité, ça met les travailleurs à risque », déplore le président de la SL 7493, Patrick Sarrazin.

DU POSITIF POUR LES CHAUFFEURS DE TAXI Le tribunal autorise le recours collectif contre Uber

Les chauffeurs de taxi ont remporté une manche dans le bras de fer juridique qui les oppose à Uber et au gouvernement du Québec. En effet, la Cour supérieure a autorisé le recours collectif contre Uber pour les pertes de revenus et les diminutions de la valeur des permis subies par les chauffeurs et propriétaires de taxi.

Le tribunal a en effet jugé qu'il y avait «un fondement juridique assez substantiel pour permettre un tel recours».

«Par son action illégale des dernières années, Uber a fait fondre les revenus des chauffeurs et propriétaires de taxi et de limousine au Québec,



Un nouveau porte-parole au RTAM

Propriétaire de taxi de son métier, Wilson Jean-Paul a pris la relève de Benoît Jugand à titre de porte-parole du Regroupement des travailleurs autonomes Métallos en lien avec l'industrie du taxi. Entré en fonction le 1^{er} janvier, il a rapidement réuni ses membres en assemblée générale le 15 janvier. On voit sur la photo le porte-parole du RTAM, Wilson Jean-Paul lors de cette assemblée.

a déclaré M^e Marc-Antoine Cloutier, associé chez Deveau Avocats, mandaté par le Regroupement des

travailleurs autonomes Métallos (RTAM) pour tenter ce recours. «Ce jugement permet donc aux chauffeurs de se

regrouper derrière Wilson Jean-Paul et le RTAM-Métallos et d'entamer une action collective de plusieurs centaines de millions de dollars contre Uber afin d'être justement indemnisés.»

Le nouveau porte-parole du RTAM-Métallos, Wilson Jean-Paul, s'est réjoui de cette première victoire juridique. Il a invité un maximum de chauffeurs et propriétaires de taxi et de limousine à s'inscrire au registre du recours collectif en visitant le site recourstaxirtam.org. «Il est aussi important de devenir membre du RTAM-Métallos pour soutenir les recours juridiques par leur adhésion», a déclaré Wilson Jean-Paul.

CLAUDINE GAUCHY

CONGRÈS FTQ

Contre les inégalités et pour l'environnement

La lutte aux inégalités sociales était au centre des préoccupations lors du dernier congrès FTQ, qui se tenait début décembre 2016 à Montréal et auquel une cinquantaine de délégués métallos ont participé. Les délégués ont choisi d'apporter un appui massif à la campagne pour une hausse du salaire minimum à 15 \$ et de soutenir les revendications pour une loi contre toutes les formes de clauses orphelin, y compris dans les régimes de retraite et d'assurances.

Il a également été question des changements climatiques et de la nécessité de procéder à une transition juste vers une économie qui produit moins de gaz à effet de serre (GES). Cet enjeu a fait consensus. Certains délégués du secteur industriel, dont des métallos, ont souligné l'importance de tenir compte des avantages des procédés de production québécois, souvent moins polluants en comparaison avec ceux en vigueur ailleurs dans le monde. «Il faut taxer les produits chinois qui produisent plus de GES», a-t-on souligné.

Parmi les interventions des Métallos, notons également celles des délégués de la SL 206G chez Owens Illinois en faveur d'une consigne sur les bouteilles de verre et de l'utilisation de la bouteille de bière brune.

Un débat important est survenu quant aux investissements du Fonds de solidarité FTQ dans des infrastructures publiques. La résolution s'y rapportant fera l'objet de discussions ultérieures au conseil général.

Les délégués ont par ailleurs apporté un appui sans équivoque aux syndiquées et syndiqués de la Banque Laurentienne, victimes d'une campagne antisyndicale de la part de leur employeur, qui tentait de faire signer des cartes de désyndicalisation.



Le vice-président de la SL 6658 chez Ciment Lafarge et membre du Comité jeunes FTQ, François Cardinal, est intervenu pour appuyer une résolution demandant une loi pour interdire toutes les clauses orphelin. Il a expliqué la grève menée dans son usine contre un régime de retraite à deux vitesses.

DANIEL MAILLETTE



Les syndiqués de Heico exigent le respect!

Les syndiqués des usines de Sivaco, Infasco et Galvano en Montérégie ont décidé de se mobiliser pour exiger du respect de la part de leur employeur. Celui-ci outrepassait régulièrement son droit de gérance, exigeant notamment des informations médicales confidentielles de la part de certains travailleurs et multipliant les suspensions ainsi que les congédiements. Il procède également à des modifications unilatérales à la couverture d'assurance collective. Après s'être réunis en assemblée générale au début décembre 2016, les travailleurs ont entamé des moyens de pression et de visibilité, dont plusieurs manifestations devant les usines ainsi que le port de chandails avec l'inscription «respect» par tous les travailleurs. «L'attitude de l'employeur n'est absolument pas constructive. Ce n'est pas vrai que les syndiqués vont se faire marcher dessus comme ça. Nous vivons une situation commune et allons y faire face ensemble», ont lancé en cœur le président de la section locale 6839 chez Infasco, Marc-André Ross, celui de la section locale 6818 chez Sivaco, Bobby Lévesque, et celui de l'unité de la section locale 9414 chez Galvano, François Noiseux.

Départ à la retraite de Marie-Danielle Lapointe

Militante syndicale de longue date, la consœur Marie-Danielle Lapointe quitte son poste de responsable du service de l'éducation pour une retraite bien méritée. Arrivée en fonction en 2004, c'est Michel Arsenault qui l'avait recrutée au Conseil régional du Montréal métropolitain (Conseil du travail de Montréal à l'époque), qu'elle avait présidé pendant plusieurs années, pour prendre la tête du service de l'éducation des Métallos.



CLEMENCE ALLARD

«Rare sont les permanents, les officiers, qui ne sont pas passés par un cours mis sur pied par Marie-Danielle. Elle a formé des générations de militants. Nous la remercions de l'avoir fait aussi consciencieusement», a déclaré le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau.

Elle a développé plusieurs cours en ne perdant jamais de vue l'importance d'offrir une formation de qualité, par les pairs, adaptée aux besoins des membres. Cette bachelière en travail social continuera certainement son engagement social, son militantisme, au gré de ses implications dans des causes qui lui tiennent à cœur. Parions qu'on la reverra au détour d'un trajet de manifestation.

CONTRATS DE TRAVAIL

CMQR

Après deux années de dures négociations, les 60 membres de la section locale 1976 travaillant au Chemin de fer Centre du Maine et Québec (CMQR) ont conclu une entente de 4 ans. Ils obtiennent notamment des augmentations salariales de 2% par année. CMQR est la nouvelle identité de la compagnie Montréal, Maine & Atlantic Railway (MMA), qui avait choisi de faire faillite et d'arrêter ses opérations à la suite à la tragédie de Lac-Mégantic en Estrie.

Génie Maritime Weir - Montréal

Les travailleurs de Génie Maritime Weir (SL 7545) ont entériné une nouvelle convention

collective de 5 ans. Ils obtiennent une augmentation salariale de 11% sur la durée du contrat, une augmentation du nombre de congés maladie, des améliorations pour les congés en cas de deuil et un montant forfaitaire de 4000\$, dont 3500\$ à la signature du contrat. Cette entreprise de Lasalle compte 15 membres métallos qui effectuent des tests sur les bateaux de la Défense nationale.

E-Z-EM - Montréal

Les 80 travailleurs métallos employés chez E-Z-EM Canada inc. d'Anjou, membres de la section locale 7625, ont ratifié avec une très forte majorité une nouvelle convention collective de

5 ans. Ils obtiennent une augmentation salariale de 11% étalée sur la durée du contrat de travail, 1% de plus pour les vacances ainsi qu'une hausse supplémentaire de 1%, qui est allouée au régime de retraite. Les montants alloués pour les primes des quarts de soir et de nuit sont bonifiés. Certaines formations seront désormais obligatoires pour avoir accès à des promotions et la procédure en cas de mise à pied a été améliorée pour être plus respectueuse des travailleurs. L'employeur instaurera de plus un programme de formation et devra limiter le temps supplémentaire obligatoire.

Metcor - Saint-Eustache

Convention collective de 4 ans pour les travailleurs de Metcor, une entreprise spécialisée dans le trempage thermique. C'est à l'unanimité que les 35 travailleurs membres de la section locale composée 7625 ont voté pour leur nouveau contrat de travail. Des augmentations salariales de l'ordre de 10,25% sont prévues pour la durée de la convention. De plus, si l'Indice des prix à la consommation (IPC) devait dépasser 2%, il sera appliqué sur le salaire jusqu'à concurrence de 3% la quatrième année. Le temps supplémentaire a aussi été bonifié. Des

SUITE À LA PAGE 12



CONTRATS DE TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 11

libérations pour le président ont aussi été négociées: lorsque celui-ci restera hors des heures de travail pour des fins syndicales, il sera rémunéré en temps supplémentaire.

Centre d'action bénévole - Coaticook

Les 12 travailleurs de la section locale 7885 au Centre d'action bénévole de la MRC

de Coaticook ont récemment ratifié une première convention collective. Les négociations ont porté sur tous les articles pertinents, principalement sur les fonctions syndicales, les clauses d'ancienneté, de mouvement de main-d'œuvre et de vacances. La durée du contrat est de 3 ans et comporte des hausses salariales de 1,5 % par année.

Latham Splash - Terrebonne

Contrat de 4 ans pour les travailleurs de Latham Splash Canada. Ces membres de la section locale composée 2008 ont accepté à l'unanimité leur nouvelle convention collective. Des augmentations salariales de 2,5% la première et la deuxième année ainsi que 2,75% pour la troisième et la quatrième année sont prévues.

Garier - Mirabel

La quarantaine de travailleurs de Garier inc. à Mirabel ont accepté dans une proportion de 83 % un contrat de travail de 3 ans. Les travailleurs ont dû accepter un gel des progressions salariales et aucune augmentation n'est prévue avant la troisième année de convention. Ils ont aussi cédé un congé férié parmi les 14 qui étaient prévus à la convention.

LES MÉTALLOS FONT PEAU NEUVE

www.metallos.org

Accueil Notre syndicat L'ouvrage Météo Campagnes Actualités et médias Centre de documentation

**UNE LOI...
Pour des retraites
sans orphelin**

Pour des retraites et des assurances sans orphelin

Les employés tentent de réduire les conditions de retraites et les régimes d'assurance en traitant différemment les nouveaux travailleurs. Les Métallos appellent les régimes à deux classes désavantageux pour les jeunes. Pour empêcher une telle discrimination, les syndicats demandent l'interdiction de toute...

EN SAVOIR PLUS

WWW.METALLOS.ORG
UN NOUVEAU SITE WEB. UNE NAVIGATION PLUS FLUIDE.
PLUS DE PAGES. PLUS D'INFORMATION.

VISITEZ ET PARTAGEZ.

BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES MÉTALLOS (FTQ)

Traits d'union

NUMÉRO
240

**Bulletin d'information à
l'intention des militants et
militantes du Syndicat des
Métallos (FTQ)**

565, boulevard Crémazie Est,
Bureau 5100, Montréal, QC
H2M 2V8

Téléphone : 514 382-9596

Télécopieur : 514 382-2290

www.metallos.org

**Directeur québécois des
Métallos : Alain Croteau**

**Responsable : Clairandrée
Cauchy** (ccauchy@metallos.ca)

**Correspondants : Isabelle
Bournival, Dominic Prévost
(Brossard); Alain Frenette
(Montréal); Stéphane Paquet,
(Côte-Nord, Bas-St-Laurent,
Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine);
Nancy Thibeault, Luc Laberge
(Nord-Nord-Ouest); Mélanie
Tremblay (Québec, Saguenay-
Lac-St-Jean)**

**Collaboration : Daniel Mallette,
Jocelyn Desjardins**

**Personnel de soutien : Nathalie
Leblanc, Roseline Mongeon,
Sylvie Tremblay**

Tirage : 10 000

Premier numéro: mars 1983
Imprimé par les syndiqués et
les syndiquées chez

Imprimerie Transcontinental
Dépôt légal à la Bibliothèque
nationale du Québec.